

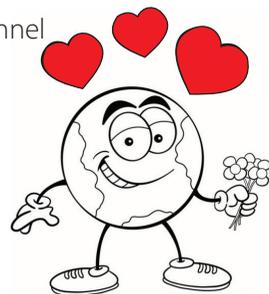


Courriel : receptionst-barnabe@telmilot.net
Heures d'ouverture :
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Coup de coeur! Pour tous les élèves qui fréquentent l'école Notre-Dame-de-la-Joie à Saint-Barnabé, suite à leur beau projet environnemental qui s'intitule « une classe à la campagne » volet changements climatiques (*sur la réduction des gaz à effet de serre et sur l'adaptation aux changements climatiques*).

Ils ont mérité une bourse de 500\$ de la Fondation Monique-Fitz-Back (www.fondationmf.ca). Tous les projets retenus ont en commun l'implication active des jeunes et un cheminement menant à des changements positifs de comportement.

Nous tenons à féliciter les élèves et le personnel de l'école Notre-Dame-de-la-Joie pour l'obtention de cette bourse et pour leur implication environnementale.



Votre conseil municipal.



BUREAU Municipal

POUR VOTRE CALENDRIER

Période des taxes municipales.

Et comme à chaque année, voici les dates d'échéance pour effectuer le paiement des taxes municipales en trois versements : **22 février 2019**, 24 mai 2019 et 23 août 2019.

Il est important de préciser que le non-respect d'une échéance entraîne automatiquement l'annulation du privilège de payer en plusieurs versements; la totalité du solde devenant immédiatement exigible et portant intérêts et pénalités.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.



Réunion du conseil municipal

En tout temps vous êtes invités à assister aux séances du conseil municipal qui se déroulent au 70, rue Duguay à Saint-Barnabé.

Votre présence est importante.

Prochaines rencontres :

LUNDI 11 mars à 19 h 30.

LUNDI 1^{er} avril à 19 h 30.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE RÉGULIER

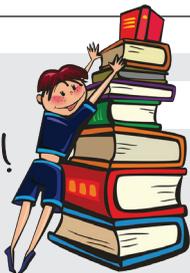
MARDI 19 h à 20 h

MERCREDI 13 h à 16 h

MERCREDI 19 h à 20 h

Tél.: 819 264-2085 poste 4

Merci!



RETOUR DE LIVRES :

Vous pouvez retourner vos livres en les déposant à la réception de la municipalité aux heures d'ouverture de celle-ci !

COLLECTE de DENRÉES

Nous désirons remercier toute la population qui s'est impliquée en offrant des dons en argent et des denrées, ce qui a permis à Coup de pouce alimentaire Yamachiche d'aider les familles dans le besoin de **Saint-Barnabé** et à égayer leur temps des Fêtes.



Lise Meunier, *présidente*
Coup de pouce alimentaire
Yamachiche.

FADOQ St-Barnabé

DÎNER CABANE À SUCRE



La FADOQ St-Barnabé est heureuse de vous inviter à un dîner qui se tiendra à la **sucrerie Boisvert de St- Stanislas**, pour un bon repas en bonne compagnie!

DATE : Mardi 26 mars 2019

HEURE DÉPART : 9 h 30 en autobus, dans le stationnement de l'église à St-Barnabé. Suivi d'un arrêt à l'église de Yamachiche vers 10 h.

COÛT : 28\$ (20\$ repas + 8\$ autobus)
20\$ si vous ne prenez pas l'autobus.

Il serait apprécié de **réserver votre place AVANT le 12 mars.**

Bienvenue à tous. Amenez un ami !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée générale annuelle de la FADOQ St-Barnabé, aura lieu au sous-sol de l'église de St-Barnabé le **14 avril prochain, dès 13 h.**

Le déroulement complet reste à confirmer, mais cette assemblée sera probablement précédée d'un buffet froid.

Nous vous garderons informer à ce sujet.

Merci.

Jean-Marc Duplessis, président
Louise Bornais, secrétaire.
INFO : 819-535-2336.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

PRUDENCE EN MOTONEIGE

En pleine saison de la motoneige, le Centre de service MRC-Louiseville de la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité et la réglementation en vigueur pour les adeptes de cette activité.



CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Vous êtes dans l'obligation de céder le droit de passage au croisement de sentier.
- Respectez la signalisation et garder la droite en tout temps.
- Circulez sur les sentiers balisés et évitez les plans d'eau : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.
- Évitez de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu.
- Abstenez-vous de consommer de l'alcool ou de la drogue.
- Vérifiez l'état des sentiers tout au long de la saison via le site Internet de la FCMQ (www.fc-mq.qc.ca), leur page Facebook ou leur application mobile *iMotoneige*

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.
- La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h et il faut ajuster votre vitesse en fonction des conditions météo et des sentiers.
- Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

LA SÉCURITÉ : NOTRE PRIORITÉ ET UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

- Il y a plus de 90 000 amateurs de ce sport qui sillonnent le réseau québécois de 33 000 km de sentiers interconnectés. La pérennité de l'activité passe avant tout par la sécurité des usagers et pour ce faire, chacun est responsable de sa conduite.
- La mission de la SQ consiste au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes, ainsi qu'à la protection de leurs biens. Avec la collaboration des citoyens en adoptant une bonne conduite et par la dénonciation des comporte-

ments déviants, nous travaillons ensemble à avoir des sentiers sécuritaires.

Annie Thibodeau, sergente
Coordonnatrice locale en police communautaire
Centre de service MRC-Louiseville
819 379-7669
www.sq.gouv.qc.ca



NEIGE SUR LES TOITURES

Il sera important de déneiger les toitures suite à l'accumulation de neige laissée par mère nature.

La neige et la glace peuvent présenter un danger pour les personnes qui circulent sur la voie publique et autour des bâtiments. Il est important que les propriétaires vérifient si la neige et la glace accumulées sur leur propriété représentent de tels risques, et au besoin procéder au déneigement en faisant appel à des spécialistes.

Si la chute de neige ou de glace tombée du toit blesse une personne, endommage un véhicule ou cause un accident, le propriétaire en est responsable.

Soyons tous prudents !

OFFRE D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI : POMPIER VOLONTAIRE

La municipalité de St-Barnabé est à la recherche d'un pompier volontaire au sein de sa brigade incendie.

Nombre de poste à combler : 1

Vous aimeriez travailler en équipe ?

Vous désirez relever un défi au service de la communauté ?

Vous êtes motivé (e) à vous engager comme pompier volontaire ?

Éventuellement des formations suivront en lien avec ce poste. Alors n'hésitez pas!

Si vous êtes intéressé (e), faites-nous parvenir votre candidature par la poste ou par courriel à l'une des adresses suivantes :

PAR LA POSTE :

Municipalite St-Barnabé

Objet : Poste pompier volontaire

70, rue Duguay

Saint-Barnabé, QC

G0X 2K0

PAR COURRIEL :

receptionst-barnabe@telmilot.net

Objet : Poste pompier volontaire

Seulement les candidat (e)s retenu (e)s seront contacté (e)s pour une entrevue.

Le poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

INFORMATION générale

À SURVEILLER

L'association des proches aidants du bassin de Maskinongé, favorise le développement de services afin d'améliorer la qualité de vie des proches aidants. L'association offre un lieu d'expression des expériences vécues et ainsi prévenir l'épuisement.

Grâce à un accueil courtois, chaleureux et confidentiel,

vous aimerez les prochaines activités que voici :

Chaque mardi à 9 h 30 :

Viactive (55 ans et +)

Chaque jeudi à 9 h 30 :

Exercices Parkinson

1^{er} mercredi du mois à 9 h 30 :

Dîner échange

Mercredi 27 février à 17 h :

Souper conférence au Restaurant La Porte de la Mauricie.

Venez prendre du temps pour vous!

Tél.: 819 268-2884

Également sur Facebook

Nous sommes situés au
2501, rue Laflèche
Saint-Paulin





À compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'à la fin mars 2019, vous pouvez déposer une demande pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2019-2020. Veuillez prendre connaissance de la procédure suivante puisque maintenant, **vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants**. Voici comment y accéder :

1. Allez sur le site internet de la Fondation : www.fondationmamandion.org
 2. Cliquez sur l'onglet PROGRAMME D'AIDE
 3. Suivez les instructions
- ou**
4. Tapez l'adresse suivante pour accéder directement au formulaire en ligne: www.jedonneenligne.org/fondationmamandion
 5. Ayez en main : le dernier bulletin de votre enfant et votre déclaration d'impôt 2017

Informations complémentaires :

- **Aucune demande ne sera acceptée par la poste.**
- Pour les familles qui n'ont pas un accès internet à la maison, nous les invitons à se diriger vers une bibliothèque, un organisme communautaire, un centre local d'emploi ou un bureau Service Canada près de leur domicile.
- La Fondation suggère fortement que le nom et les coordonnées d'un intervenant social, ou scolaire soient inscrits dans le formulaire. Cette information pourrait favoriser l'acceptation de votre demande. Lorsque la famille aura été présélectionnée, un représentant de la Fondation communiquera si besoin par téléphone avec l'intervenant afin de confirmer votre admissibilité.
- Si votre demande est acceptée, de nouveaux documents vous seront exigés en guise de preuve d'éligibilité.

Nous vous rappelons que la Fondation maman Dion procure le matériel scolaire de base, des vêtements pour l'école ainsi que des lunettes, après un examen de la vue.

Pour de plus amples informations, dirigez-vous sur notre site : www.fondationmamandion.org ou appelez-nous en composant le 1 866 430 3466.

OFFRE D'EMPLOI ÉTÉ 2019

TITRE : PRÉPOSÉ (ÉE) À L'ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES VERTS

Nombre de poste à combler : 1

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

- Entretien général des pelouses, des terrains sportifs et travaux horticoles;
- Effectuer divers travaux manuels en lien avec les travaux publics.

EXIGENCES

- Être capable de travailler en équipe;
- Être en mesure d'opérer un tracteur à gazon et de travailler avec un coupe-bordure ;
- Permis de conduire obligatoire.

STATUT

- Emploi saisonnier temps plein.

HORAIRE

- 36 heures par semaine. L'horaire de travail peut varier selon les conditions climatiques.

RÉMUNÉRATION

- Salaire minimum en vigueur.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son CV à la Municipalité de Saint-Barnabé

⇨ **par la poste ou en personne** : Municipalité de Saint-Barnabé
70, rue Duguay
Saint-Barnabé G0X 2K0

En mentionnant sur l'enveloppe « Emploi d'été travaux publics ».

⇨ **ou par courriel à l'adresse** : receptionst-barnabe@telmilot.net



*** Seules les personnes retenues seront contactées ***



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

TITRE DE L'EMPLOI : ANIMATEUR/ANIMATRICE CAMP DE JOUR 2019

Le Service des Loisirs de St-Barnabé est à la recherche de moniteurs dynamiques pour son camp de jour estival.

Nombre de poste à combler : 3

TÂCHES & responsabilités

Sous la supervision de la coordonnatrice du camp, l'animateur (trice) devra :

- Participer à des périodes de planification, des rencontres de suivi
- Organiser et animer des activités pour un groupe d'enfants âgés de 6 à 12 ans
- Assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants en tout temps
- Mettre en application le code de vie pour le bon déroulement du camp
- Effectuer toutes tâches connexes qui pourraient lui être confiées

CAMP DE JOUR
à St-Barnabé



APTITUDES REQUISES

- Aimer travailler avec les enfants
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités
- Être dynamique, créatif, souriant
- Démontrer du leadership et avoir une excellente capacité d'adaptation
- Avoir une facilité à communiquer et à travailler en équipe

EXIGENCES

- Niveau d'études minimum : 3^e secondaire

ATOUTS

- Avoir un certificat valide en premiers soins et RCR
- Détenir le diplôme de la formation DAFA ou être en voie de l'obtenir
- Avoir de l'expérience en animation auprès des enfants de 6 à 12 ans

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Statut de l'emploi : saisonnier, temps plein
- Durée : 8 semaines (du lundi au vendredi, du 25 juin au 16 août 2019)
- Nombre d'heures : 35h à 40h/semaine
- Taux horaire : Salaire minimum en vigueur
- Lieu de travail : Pavillon "La Corvée"

CANDIDATURE

Toute personne intéressée, doit faire parvenir son CV **AVANT LE VENDREDI 22 MARS 2019**

⇒ **par la poste ou en personne** : Municipalité de Saint-Barnabé
70, rue Duguay
Saint-Barnabé G0X 2K0

⇒ **par courriel** : receptionst-barnabe@telmilot.net

***** Seules les personnes retenues seront contactées *****

FÉVRIER 2019

Dimanche 24 février
13 h à 17 h 30

CARNAVAL Hivernal
GRATUIT

PROGRAMMATION sur le SITE



En février venez encourager les enfants qui pratiquent un sport extérieur, chez-nous!

Jusqu'au 28 février :
Skiathlon le jeudi soir de 18 h à 19 h.

Jusqu'au 23 février :
École de patin et de patinage de vitesse
le samedi de 12 h 30 à 16 h 30.

*Durant cette période, la patinoire est **RÉSERVÉE** uniquement pour l'école de patin. Merci!*

MARS 2019

Vendredi 1^{er} mars **À PETIT PRIX**
Match des Cataractes à Shawinigan

INSCRIPTION

*Obligatoire avant vendredi 15 février 16 h.
Voir formulaire. Faites vite!*



Le formulaire fut distribué dans les écoles primaires.

PATINOIRE + CABANE : 7jours/7 jusqu'à 21 h

Et le dimanche de 14 h à 17 h **CHOCO CHAUD** et **CAFÉ** seront servis **GRATUITEMENT...** Venez patiner!

Surveillez-nous sur la page  de la
Municipalité ou sur le tableau d'informations à
La Corvée, pour connaître **l'état de la patinoire.**

 **ZUMBA** *On peut encore participer !*

À La Corvée le mardi soir de 19 h à 19 h 55.
10\$ / soir. Plaisir garanti et ce jusqu'au 12 mars!

AVRIL 2019

1^{er} au 20 avril

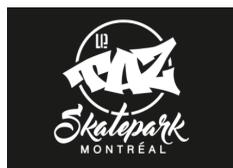


CONCOURS de Pâques
GRATUIT

Plus de détails À VENIR



Samedi 13 avril **PRIX à confirmer**
Sortie au TAZ : Roulodrome, BMX, skateparc et +



INSCRIPTION à venir
*Le formulaire sera distribué
dans les écoles primaires.*

HORAIRE de la CORVÉE

*Si il n'y a personne,
le Pavillon fermera
à 16 h 30 le samedi.*

JEUDI & VENDREDI : 16 h à 19 h
SAMEDI : 13 h à 18 h.

*Le Pavillon sera FERMÉ
aux dates suivantes :
15, 22 février et 8 mars.*

SORTIE au MATCH des CATARACTES

Vendredi 1^{er} mars 2019

Le Service des Loisirs de St-Barnabé vous invite à assister en famille au match opposant les ISLANDERS (Charlottetown) contre LES CATARACTES au Centre Gervais Auto de Shawinigan.

Le départ est prévu à 18 h 15 au Pavillon La Corvée (arrivez 10 min. d'avance).

CONDITIONS (à lire attentivement):

- a. Pour tout désistement, aucun remboursement ne sera effectué.
- b. Si l'activité est annulée, un remboursement sera effectué.
- c. **Aucune inscription ne sera acceptée sans paiement.**
- d. **Tout enfant de moins de 11 ans devra être accompagné.**
- e. Le règlement du Pavillon s'applique également lors de la sortie pour le respect de tous.



Le Service des Loisirs se réserve le droit de reporter ou d'annuler la sortie en cas de conditions météorologiques inadéquates ou par manque d'inscriptions. Il n'est pas responsable des incidents qui pourraient se produire.

Pour vous inscrire, **remplir la fiche d'inscription et la retourner accompagnée de votre paiement**

AVANT LE VENDREDI 15 FÉVRIER 2019, 16h

au **bureau municipal** ou au **Pavillon La Corvée** aux heures d'ouverture (NE PAS remettre à l'école).

Nom et prénom du parent responsable : _____

Téléphone : (____) _____ - _____ Cellulaire : (____) _____ - _____

Courriel : _____

Signature : _____ Date : ____ / ____ / _____

Nom	Prénom	Âge	Enfants		Étudiants (15 à 22 ans) 8\$	Adultes 11\$
			(0 à 4 ans) GRATUIT	(5 à 14 ans) 4\$		
TOTAL						

Ci-joint la somme totale de (en argent comptant uniquement) : _____ \$

FORMULAIRE À REMPLIR ET SIGNER

Demande d'aide financière activité extérieure 2019

Nom de l'enfant : _____ Âge: _____

Adresse de correspondance: _____

Téléphone: _____

Nom de la personne qui fait la demande: _____

Demande en loisir : _____ Culturelle: _____

Municipalité où se déroule l'activité: _____

Type d'activité: _____

Soccer: Baseball: Hockey: Arts martiaux:

Gymnastique: Musique: Art dramatique Autre:

Si autre description: _____

Groupe: Individuelle: Activité spéciale: Activité annuelle:

Montant de la demande: _____ \$

Quels sont les motifs de votre demande ?

Joindre une preuve **d'inscription** décrivant clairement l'activité ET joindre une preuve **de paiement**.

Le supplément pour participant de l'extérieur doit être clairement identifié.

P.S. : Retourner ce formulaire à la municipalité. Signature: _____

Réservé à l'administration

Reçu le : _____

Demande acceptée : Demande refusée : Date : _____

Signature : _____

La Municipalité rembourse un montant maximal de **50 \$** par année par enfant pour sa participation à toute activité reconnue admissible aux fins de la présente Politique.

La Municipalité reçoit les demandes et rembourse les demandeurs jusqu'à ce que le montant consacré à ce chapitre lors de l'élaboration des prévisions budgétaires de l'exercice financier auquel elles se rapportent soit atteint.

Un montant maximum de **100 \$** par enfant par année civile peut être accordé dans le cadre de la présente Politique, représentant un maximum de deux activités admissibles aux fins du programme.

La Politique s'applique à toute activité admissible pratiquée entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.

À SURVEILLER

Le Service des loisirs de Saint-Barnabé est heureux de vous annoncer que les informations complètes du « **Camp de jour St-Barnabé 2019** » seront connues et communiquées au grand public très bientôt.

Tout comme les années précédentes, il y aura de belles activités et de belles sorties.

Le « **Camp de jour St-Barnabé 2019** » est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans *.

Les places seront limitées...
Soyez prêts !

* Les enfants doivent avoir l'âge requis au plus tard le 25 juin 2019
OU entrer en 1^{ère} année en septembre 2019.



SPORTS

PERSONNE(S) RECHERCHÉE(S)

Cette année l'association de soccer de St-Barnabé change de mains.

Et si c'était vous la prochaine personne qui fait briller les yeux des enfants tout l'été ?

Ce beau défi vous intéresse ? Contactez France Boucher.

Par courriel au info.soccer@sogetel.net ou au 819 264-5348.



L'association de soccer de St-Barnabé
RECHERCHE de nouvelles personnes
pour diriger l'association.



Peut-être que c'est vous ?

Avant d'ouvrir la période d'inscription pour la saison de soccer, nous avons besoin de relève.

France quittera la fonction de présidente de l'association de soccer de St-Barnabé, pour se consacrer à ses obligations professionnelles et familiales. Elle demeure disponible pour répondre à vos questions et pour vous aider à débiter la saison du bon pied.

Ce beau défi vous intéresse ?

Contactez France AVANT le 22 février. La fin février marquera la période d'inscriptions officielles... Alors pensez-y !

Pour bouger cet été, il faut s'impliquer !

France Boucher : 819 264-5348
info.soccer@sogetel.net

5 JOURS / SEMAINE



3 DÉPARTS / JOUR

NOUVEAU service de NAVETTES

entre la MRC de Maskinongé et Trois-Rivières

Voici les heures et les arrêts qui sont à proximité de SAINT-BARNABÉ

HEURES À YAMACHICHE

Rest. PORTE DE LA MAURICIE		7 h 10		11 h 10		17 h 10
HÔTEL DE VILLE		7 h 14		11 h 14		17 h 14
366, rue Ste-Anne						
STATION SERVICE SHELL		7 h 17		11 h 17		17 h 17
871, rue Ste-Anne						
ARRIVÉE au CÉGEP	Pav. des Humanités	7 h 45		11 h 45		17 h 45
	Pav. des Sciences	7 h 50		11 h 50		17 h 50
DÉPART du CÉGEP	Pav. des Sciences	7 h 55		11 h 55		17 h 55
	Pav. des Humanités	8 h 00		12 h 00		18 h 00
STATION SERVICE SHELL		8 h 28		12 h 28		18 h 28
871, rue Ste-Anne						
HÔTEL DE VILLE		8 h 31		12 h 31		18 h 31
366, rue Ste-Anne						
Rest. PORTE DE LA MAURICIE		8 h 35		12 h 35		18 h 35



HEURES À CHARETTE ET À STÉDG

RESTAURANT LE VILLAGEOIS		7 h 00		11 h 00		17 h 00
571, rue Notre-Dame, CHARETTE						
STATION SERVICE ULTRAMAR		7 h 20		11 h 20		17 h 20
1410, rue Principale, StÉdG						
ARRIVÉE au CÉGEP	Pav. des Humanités	7 h 45		11 h 45		17 h 45
	Pav. des Sciences	7 h 50		11 h 50		17 h 50
DÉPART du CÉGEP	Pav. des Sciences	7 h 55		11 h 55		17 h 55
	Pav. des Humanités	8 h 00		12 h 00		18 h 00
STATION SERVICE ULTRAMAR		8 h 25		12 h 25		18 h 25
1410, rue Principale, StÉdG						
RESTAURANT LE VILLAGEOIS		8 h 45		12 h 45		18 h 45
571, rue Notre-Dame, CHARETTE						

819.840.0603
CTCMASKINONGE.ORG



COLLECTES sélectives



JANVIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
		1	2		4	5
6	7	8	9	10	11	12
13		15	16		18	19
20	21	22	23	24	25	26
27		29	30			

FÉVRIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10		12	13		15	16
17	18	19	20	21	22	23
24		26	27			

MARS 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10		12	13		15	16
17	18	19	20	21	22	23
24		26	27		29	30

AVRIL 2019

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3		5	6
7		9	10		12	13
14	15	16	17		19	20
21		23	24		26	27
28	29	30				

MAI 2019

D	L	M	M	J	V	S
			1		3	4
5		7	8		10	11
12	13	14	15		17	18
19		21	22		24	25
26	27	28	29		31	

JUIN 2019

D	L	M	M	J	V	S
						1
2		4	5		7	8
9	10	11	12		14	15
16		18	19		21	22
23		24	25	26		28

819 264-2085 www.saint-barnabe.ca
Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30



Collecte des déchets



Collecte du recyclage